

L'éducation à l'environnement

Description de l'activité

La maison de la Rance, labellisée « Maison Nature » par le Conseil Général et dépendant de la CODI, propose toute l'année la visite de sa muséographie, des expositions temporaires, des conférences, des sorties nature à pied, à vélo ou en bateau, accompagnées d'un guide animateur nature. Trois animateurs employés par la CODI organisent des animations pour les scolaires (écoles de la CODI et autres) et le grand public. L'équipe dispose de deux embarcations (14 places) pour accompagner des groupes sur la Rance ainsi qu'une cabane à carrelot de pêche pédagogique.

L'espace d'accueil des visiteurs de l'usine marémotrice, en rénovation, présente également des éléments d'information sur l'environnement.

L'association COEUR-Emeraude intervient dans le cadre du Contrat Territorial « Rance Aval » auprès des collectivités et des particuliers pour sensibiliser aux pratiques respectueuses des milieux (désherbage, gestion différenciée...). La signature de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source" est ainsi proposée aux magasins spécialisés qui bénéficieront de formations destinées aux vendeurs. Pour les particuliers, quatre "guides du jardinier amateur" et neuf "jardifiches thématiques" sont édités et diffusés notamment dans les jardineries.

Les associations naturalistes (VIVARMOR, Bretagne Vivante, GMB, GEOCA) interviennent ponctuellement auprès du grand public pour des sorties ou conférences : Nuit de la Chauve-souris et nuit de la Chouette (à la Maison de la Rance)... En outre, ces associations éditent ou diffusent sur leur site web des documents de sensibilisation à destination du grand public.

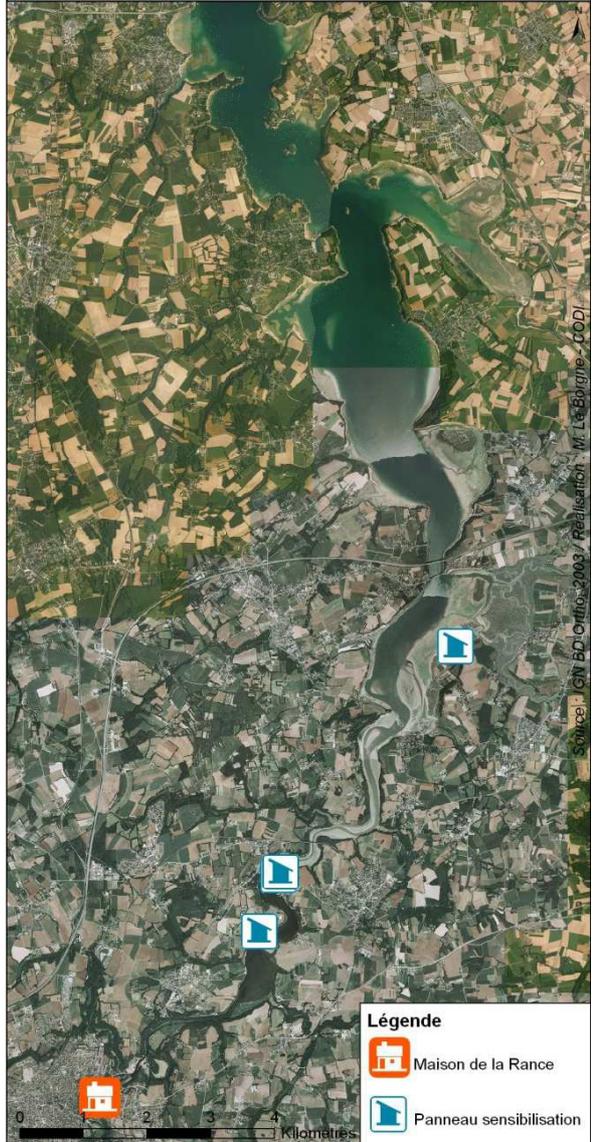
L'association COEUR-Emeraude a mis en place une signalétique d'information sur les travaux de désenvasement au Lyvet, mais aussi sur la gestion différenciée des berges et sur l'Anguille (au niveau de la passe du Lyvet) en partenariat avec l'ICIRMON, ou encore après un chantier de restauration de boisements à Dinan. Les panneaux d'information et d'interprétation du paysage réalisés par la CODI ont été implantés notamment à la Ville Ger et à Taden.



Des documents d'information sont édités par les Conseils Généraux pour présenter leurs espaces naturels sensibles ouverts au public.

Localisation dans le site

Education à l'environnement - sensibilisation



Réglementation

L'implantation de signalétique fait l'objet de demandes d'autorisation de travaux en site classé.

Relation avec les habitats et les espèces

L'éducation à l'environnement permet de sensibiliser un grand nombre d'acteurs à la préservation des habitats et des espèces.

Orientations de gestion actuelles – tendances évolutives de l'activité

La sensibilisation à l'environnement se développe progressivement dans le milieu scolaire, de même que la communication auprès du grand public.

Il y a peu de signalétique d'information sur les milieux et les espèces naturels sur l'ensemble du site (mais des projets sont en cours).